

[Nouvelles diverses]

Autor(en): **[s.n.]**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande**

Band (Jahr): **14 (1876)**

Heft 22

PDF erstellt am: **21.07.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-183788>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern. Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

CONTEUR VAUDOIS

JOURNAL DE LA SUISSE ROMANDE

Paraissant tous les samedis.

PRIX DE L'ABONNEMENT :

Pour la Suisse : un an, 4 fr. ; six mois, 2 fr. 50.

Pour l'étranger : le port en sus.

On peut s'abonner aux Bureaux des Postes; — au magasin Monnet, rue Pépinet, maison Vincent, à Lausanne; — ou en s'adressant par écrit à la *Rédaction du Conteur vaudois*. — Toute lettre et tout envoi doivent être affranchis.

Société contre la vaccination.

Dans la ville aux excentricités, je veux dire à Zurich, il vient de se former une société qui a pour but de combattre la vaccination comme inutile, mauvaise, dangereuse même, et qui cherche à user de son influence auprès des autorités pour qu'elle ne soit plus rendue obligatoire.

Ce n'est pas la première fois que cette opération bienfaisante a rencontré des adversaires souvent nombreux et ardents, qui n'ont pas craint de débiter sur son compte tous les leurre et les sottises que leur imagination fertile était seule capable d'engendrer. L'on a voulu prétendre que le vaccin pouvait transmettre de graves maladies, et on l'a accusé d'être l'auteur d'une foule d'affections et d'infirmités dont il est fort innocent. D'autres vont encore plus loin, et disent que la vaccine pourrait bien, au lieu de la prévenir, propager la maladie que l'on cherche à éviter !

Heureusement que depuis longtemps la science et l'expérience ont dit à ce sujet leur dernier mot : la question est entièrement jugée, et tout médecin qui d'une part a pratiqué beaucoup de vaccinations, et qui de l'autre a assisté à quelques épidémies de petite vérole, est d'accord sur l'action éminemment préservatrice de cette opération. Il est en effet prouvé de la façon la plus certaine qu'elle préserve de la petite vérole pour quelques années du moins, quitte à y revenir de temps en temps, et que, si par exception un individu récemment vacciné contracte cette maladie, elle sera chez lui d'une gravité beaucoup moindre.

Prenez la statistique des décès par la variole avant 1798, année de la découverte de Jenner, et après cette date, vous verrez qu'elle était l'une des plus fréquentes et des plus meurtrières du siècle passé, et qu'à mesure que la vaccination s'est répandue, elle est devenue de plus en plus rare et surtout plus bénigne.

Il est en outre prouvé par des milliers d'expériences qu'il n'y a pas plusieurs qualités de vaccin quant à ses effets, et que s'il est pur, et non mélangé du sang de celui qui l'a fourni, il est incapable de transmettre aucune maladie.

Le gouvernement de tous les pays civilisés, d'accord pour cela avec les données de la science et de l'expérience, a donc depuis plus ou moins longtemps

rendu la vaccination obligatoire, dans l'intérêt de la santé publique en général, de celle des armées en particulier, et s'en est bien trouvé. Il est par conséquent fâcheux de voir une société se former dans le but de s'opposer à une institution sanitaire qui est bonne, utile, je dirai même urgente, et venir ainsi tendre la main à l'ignorance et aux préjugés populaires déjà trop nombreux chez nous.

Begnins, le 23 mai 1876.

C. MESTRAL, médecin-chirurgien.



M. le rédacteur,

Vous avez accueilli favorablement quelques réflexions sur les modifications apportées par l'usage et par le progrès à certaines dénominations servant à désigner quelques-uns de nos industriels et maîtres d'état.

Je vous envoie aujourd'hui quelques expressions en grande vogue parmi notre public populaire, en ce qui concerne la médecine et la pharmacie :

Ainsi, vous entendez de toute part aujourd'hui appeler :

L'huile de ricin, — *huile d'Henri V*,Le sulfate de magnésie — *surface de magnésie*,Le nitrate d'argent — *la mitraille d'argent*,Un cataplasme émollient — *un cataplasme humiliant*,Du laudanum — *de l'eau d'anon*,L'inflammation du péritoine — *l'inflammation du père Antoine*,La trachée artère — *la tranchée artère*,Une luxation — *une luxure*,Le périnée — *les Pyrénées*,Le baume d'Opodeldoch — *le baume de Paul de Koch*,Le sirop d'ipécacuana — *le sirop de pepins cuits à Naples*,La potion opiacée — *la potion à pioncer*,Le lierre terrestre — *le lierre Thérèse*,Les follicules de séné — *les fornicules de séné*,Kyste de l'ovaire — *cuisse de l'ovaire*,Polype du nez — *Hippolyte du nez*,Le délirium tremens — *le délire d'homme très mince*.

Tout cela peut aller avec une phrase sortie de la bouche d'un batelier des bords de notre lac qui,

LE CONTEUR VAUDOIS

entendant un jour annoncer qu'on devait donner à Lausanne une représentation de la « Muette de Portici, » demandait à son camarade s'il ne voulait pas l'accompagner au théâtre pour voir représenter la *mouette du port d'Ouchy* !

Mais ce qu'il y a de drôle, pour en revenir à nos termes pharmaceutiques, c'est le sang-froid avec lequel nos pharmaciens accueillent toutes ces dénominations baroques. Ils sont impassibles et ne bronchent pas; ils en ont entendu bien d'autres. Ils poussent même le sérieux jusqu'à servir la pratique sans mot dire, exactement comme en Alsace où, lorsqu'on leur demande de la *graisse de taupe*, de la *graisse de crapaud*, de la *graisse de serpent*, on les voit se diriger vers le bocal et servir, invariablement et sans sourciller, *du saindoux*.

On dit même que souvent les médecins se font les complices des pharmaciens; témoin ce malade imaginaire qui tourmentait son docteur afin qu'il le débarrassât d'insomnies incurables au moyen de l'*opium*. Le docteur, fatigué des importunités du malade, demanda au pharmacien de confectionner des pillules de réglisse avec l'inscription lisiblement écrite sur la boîte : *pillules d'opium*. Le malade paya — et l'on sait que l'*opium* n'est pas bon marché — il prit deux pillules chaque soir et, à partir de ce moment il dormit du sommeil des justes.

On aime à médire de la médecine et des médecins... *quand on est en bonne santé*. Eh bien, accordons-nous un petit moment ce plaisir, puisque, Dieu soit béni, ça ne va pas mal aujourd'hui.

Une dame fort élégante, qui avait reçu des soins d'un membre illustre du corps médical, et qui n'avait point réglé ses comptes de reconnaissance et d'argent avec son docteur, se présentait dernièrement chez lui et lui offrait un délicieux portefeuille, un portefeuille rare, une merveille; elle accompagnait son offre de ces phrases gracieuses, de ces charmants compliments que les femmes du grand monde savent si bien tourner.

Le docteur fronça le sourcil. Ce portefeuille, si merveilleux qu'il fût, lui semblait un maigre tribut de reconnaissance: il préférerait à ce chef-d'œuvre de l'art industriel, de bon or et de bon argent:

— Pardon, fit-il d'un ton peu courtois, on n'acquitte pas mes notes avec des cadeaux, ... on les paie... C'est deux mille francs!...

— Pardon, répéta la charmante cliente, sur la physionomie de laquelle un tressaillement de contrariété avait apparu et s'était promptement dissipé.... Pardon, monsieur, dit-elle, je me suis trompée.

Elle ouvrit le portefeuille, en tira trois billets de banque de mille francs, et le rendit au docteur confus et embarrassé.

Le portefeuille ne contenait plus que les deux mille francs demandés.

Lettre d'un cheval.

Monsieur le Conteur,

Mes pareils n'ont pas l'habitude d'écrire, parce

qu'ils savent par expérience que le « silence est d'or, » mais une fois n'est pas coutume, et si vous me le permettez, je vous dirai en mon langage, ce que je pense de notre concours de Morges.

Et d'abord j'offre mes remerciements au comité pour avoir choisi comme lieu de réunion, non pas comme les dernières années, une plaine marécageuse, aride et désolée, mais une prairie ravissante, avec ses gazons fleuris, ses frais ombrages, son onde murmurante, puis le lac et par delà le Mont-Blanc. Ajoutez à cela de nombreux visiteurs et visiteuses, et vous comprendrez que, la mise en scène aidant, nous nous soyons présentés sous notre meilleur jour et toutes voiles au vent.

Quand je dis *nous*, il faut s'entendre. Je suis au nombre des déclassés; je m'en console en pensant aux nombreuses primes que j'ai reçues jadis, alors que l'on recherchait les formes arrondies, les membres forts et vigoureux, et le poitrail à l'avenant. Aujourd'hui tout a changé; on veut des formes anguleuses, étriquées, des membres grêles, un garrot comme-ci, une croupe comme-ça, c'est à n'y rien comprendre. Voudrait-on peut-être introduire dans notre race le genre petit crevé qui dépare l'espèce humaine; si oui, je proteste de toute ma conscience de cheval contre cet abatardissement de ma famille. Le sang, rien de tel que le sang, disait à deux pas de moi un plébéien endimanché et qui est aussi près parent de saint Louis que je le suis de Bucéphale. S'il s'était approché de ma botte! mais baste, je ne veux pas me venger, et ce que j'en dis est seulement pour rappeler à nos maîtres qu'un changement n'implique pas nécessairement un progrès, et que les Vaudois d'il y a vingt ans, chevaux ou hommes, valaient bien ceux d'aujourd'hui. Je m'arrête là; une fois peut-être nous exposerons la race humaine telle que nous la voyons; les premiers prix seront rares, je vous promets. Soit dit sans offense.

OSCAR.

Les Parisiens paraissent vouloir à tout prix que l'exposition universelle de 1878 surpasse toutes ses aînées. Il s'agirait tout simplement de mettre Paris au rang des ports de mers.

Il y a deux projets en jeu:

L'un demande que la Seine soit canalisée à 2^m 20. L'autre, qu'elle le soit à 3 mètres 20. Le dernier paraît avoir les chances pour lui. A la profondeur qu'il préconise, les navires de 400 tonneaux pourront arriver jusqu'au quai Saint-Nicolas, du Louvre, et le grand problème de Paris, port de mer, sera résolu.

Pour obtenir ce résultat, il ne faudrait que 24 millions.

Dernier détail caractéristique: l'inauguration pourrait rigoureusement en être faite pour la prochaine exposition universelle.

Cette exposition promet des merveilles. Tous les progrès de l'art contemporain y seront représentés. On aura des produits manufacturés encore in-vus; des types exceptionnels de chaque branche du